

La Belgique dans l'OTAN (1949-2009)

Présentation

Depuis son indépendance, la Belgique a toujours été soumise aux aléas de la politique de ses grands voisins et menacée parfois dans son existence lorsque le statu quo international était en péril. Assurer l'autonomie de la Belgique fut donc d'emblée un intérêt vital du pays. Ceci explique l'aversion de la Belgique envers une influence trop marquée des grandes puissances sur les petits États et envers l'imprévisibilité internationale qui les réduit au rôle de jouets des grands. Depuis l'entre-deux-guerres et surtout après la Deuxième Guerre mondiale, la Belgique a soutenu un système international basé sur des règles fixes, que ce soit au niveau de l'Europe ou au niveau mondial.

Dans les premières années de l'après-guerre, la Belgique se révéla être un partisan convaincu d'une défense ouest-européenne sous direction britannique. C'est en 1947 seulement que les États-Unis devinrent à ses yeux un partenaire privilégié mais uniquement, dans un premier temps, sur le plan économique et financier. Il fallut encore attendre l'été 1948 pour que la diplomatie belge mette de côté son projet de défense européenne d'après-guerre et s'intègre dans une alliance atlantique.

Dans les décennies qui suivirent, la Belgique se montra un fidèle partenaire de l'OTAN. Mais la bonne intelligence entre Bruxelles et Washington n'empêcha pas des crises profondes de perturber de temps à autre cette sérénité. En plus, et contrairement aux Pays-Bas par exemple, la Belgique allait fournir une contribution spécifique et originale à la détente entre l'Est et l'Ouest.

La chute du mur de Berlin en 1989 et l'implosion de l'Union soviétique en 1991 mirent un terme à la Guerre froide et à l'ordre mondial bipolaire. Ce qui entraîna, dans tous les pays membres de l'OTAN, en ce compris la Belgique, un débat sur une nouvelle architecture de sécurité en Europe dès lors que le continent n'était plus divisé entre l'Est et l'Ouest. En Belgique, ce débat fut assez rapidement tranché par le choix que fit la classe politique, par-delà les frontières de parti, d'en revenir à l'option européenne défendue par Paul-Henri Spaak dans la période 1945-1948. Faire le lien entre la primauté européenne en matière de défense et la coopération atlantique devint un exercice d'équilibre pas toujours simple à réaliser.